

COURRIER ARRIVE LE

0 3 JUL. 2014

DREAL

D.R.E.A.L. de Haute Normandiev - SDTN

de ROUEN 2, rue Saint-Sever 76032 ROUEN Cedex

EF/CR.U106

Mont-Saint-Aignan, le 30 juin 2014

Madame, Monsieur,

L'UNICEM Normandie est membre de l'association pour le contournement Est de ROUEN, qui a signé en 2009 la pétition en faveur du contournement Est de ROUEN. Aussi, à l'occasion de la concertation publique en cours, notre organisation professionnelle rappelle les grands axes qui expliquent notre engagement en faveur du projet :

- Au-delà des besoins générés par la réalisation du chantier qui contribueront à relancer l'activité pour nos entreprises, nous sommes convaincus que le contournement Est améliorera l'attractivité de l'agglomération rouennaise, et plus largement de la région Haute-Normandie. Cette attractivité se traduira par la réalisation de logements et d'infrastructures d'équipements bénéfiques pour l'activité économique de la construction.
- 2. Le tracé proposé à ce jour permettra le développement de plateformes multimodales. Notre Profession soutient la création de ces équipements qui facilitent l'approvisionnement des territoires en favorisant les modes logistiques les plus respectueux. En particulier, l'import de granulats de régions voisines par fer tout comme l'export vers l'Île de France par voie fluviale seront facilités.
- 3. Les infrastructures actuelles de la ville de ROUEN sont insuffisamment dimensionnées pour l'accueil et le transfert de marchandises. Le contournement Est permettra un report de trafic de transit facilitant les approvisionnements de proximité.
- 4. Le désenclavement de l'agglomération rouennaise entraîné par cette nouvelle infrastructure routière facilitera les échanges de flux du Grand Port Maritime de Rouen, poumon économique de la ville et générateur d'emplois.
- 5. La réalisation du contournement Est évitera le passage de poids-lourds en centreville, et répondra ainsi aux attentes des citoyens qui veulent se réapproprier le cœur de ville en tant que zone loisible.

.../...

Au vu de ces arguments, l'UNICEM Normandie estime que le projet de contournement Est doit être considéré comme d'intérêt général, qu'il est indispensable au développement économique et social de notre région, et que tout doit être mis en œuvre pour qu'il soit réalisé au plus vite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du Collège des Producteurs de Granulats de Haute-Normandie

Anthony RAMONT AND